



BUREAU  
INTERNATIONAL  
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL  
BUREAU  
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA  
INTERNACIONAL DE  
LOS DERECHOS DEL NIÑO

## LES PETITES NOUVELLES DU BUREAU

Dans cette nouvelle rubrique seront présentées, d'une manière ponctuelle et non régulière, au fil des événements, des petites nouvelles relatives au Bureau mais d'une teneur moins formelle que nos autres communiqués. Nous souhaitons vous dresser quelques portraits de collaborateurs, vous faire part de nos réussites et projets, ou encore vous parler de nos rencontres importantes et de la place que prend le Bureau sur la scène internationale... Nous espérons que vous apprécierez cette forme de communication de proximité, plus humaine et moins technique, destinée à vous impliquer davantage dans nos actions et à vous immiscer dans notre quotidien.

### **Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la traite...**

*Maître Catherine Gauvreau est chargée de programme sur la traite des enfants au Canada, pour le Bureau. Ce projet recherche-action de grande envergure a débuté en janvier dernier; mais, pourquoi travailler sur la problématique de la traite au Canada, comment une telle étude est elle menée, et quels en sont les impacts concrets ? Entrevue en coulisse.*

### **Comment êtes-vous arrivés, au Bureau, à la nécessité de travailler sur cette problématique, la traite des enfants au Canada ?**

Ce choix de sujet n'est pas tombé du ciel, il correspond à un contexte social, politique, médiatique. La traite est soudainement devenue une réalité flagrante, et s'est donc imposée au Bureau. Il y a des thématiques internationales, et après les enfants soldats, l'exploitation et le tourisme sexuels sont devenus les grands combats de la scène internationale. Des affaires ont aussi éclaté au Canada à partir de 2000, notamment au niveau des enfants immigrés séparés qui sont arrivés ici, donc un fort militantisme de la part des ONG s'est naturellement développé.

De même, au niveau gouvernemental, suite aux événements du 11 septembre 2001, la sécurité des frontières est devenue une préoccupation majeure et cela a eu des influences sur le phénomène de la traite, car des moyens ont été mis en place pour contrôler les flux migratoires. Et puis, au niveau de la société civile et

des médias, les cas de traite ont été davantage dévoilés, des films sont sortis sur ce sujet, on a assisté à une certaine prise de conscience de la population. C'est dans ce contexte global que le Bureau s'est engagé dans cette recherche, par une volonté d'action sur un problème qui touche directement le Canada, que ce soit comme pays de transit, de destination ou même d'origine de la traite.

**Dans la première partie de votre travail, vous avez réalisé une cinquantaine d'entrevues auprès de personnes impliquées dans la lutte contre la traite; toutes sous une confidentialité garantie par votre équipe. Pourquoi un tel secret est-il une condition indispensable à la bonne conduite de votre recherche qui, paradoxalement, sera rendue publique ?**

La confidentialité de nos entrevues, l'anonymat des participants ont plusieurs sources explicatives. D'abord il y a une question de confiance, entre nous et les personnes interviewées, ils doivent savoir notre utilisation des informations révélées. Ensuite, il y a aussi une question de pudeur, qui s'impose d'elle-même. Quand des cas d'enfants exploités nous sont confiés, l'anonymat est de rigueur, l'enfant a connu assez de traumatismes sans voir ses souffrances exposées aux yeux de nos lecteurs. De même, il y a évidemment aussi une notion de sécurité à prendre en considération, l'identité de nos interlocuteurs, notamment ceux qui interviennent directement dans la rue, auprès des trafiquants doit être préservée car, sans exagérer, la confidentialité est parfois une question de vie ou de mort pour eux. De même, les policiers par exemple, nous révèlent des informations que nous devons garder confidentielles pour des raisons évidentes...

Il ne faut pas oublier que nous parlons de traite, et donc de clandestinité, d'illégalité, mais aussi de victimes et donc de pudeur et de protection. Je suis persuadée que beaucoup de gens n'auraient pas parlé avec autant d'honnêteté sans cette clause de confidentialité, et nous avons pourtant cruellement besoin de ces informations pour avancer dans la lutte contre la traite.

**Comment se déroule exactement cette étude, que faites vous avec les 50 entrevues réalisées ?**

C'est un travail très scientifique en fait. Nous avons un questionnaire, organisé en grands thèmes qui sert de fil conducteur à nos entrevues enregistrées. Celles-ci sont ensuite dactylographiées, puis étudiées, découpées, des liens sont établis entre elles à l'aide d'un logiciel spécial. Ainsi, dans l'éventualité où une difficulté revient fréquemment dans le discours de nos interlocuteurs, la contrer fera partie de notre plan d'action qui sera développé en phase II de notre travail... Notre rapport sortira à la fin de mois d'octobre 2006, mais, déjà, nos résultats préliminaires laissent entrevoir des pistes pour l'action.

Cette étude nous met en contact avec beaucoup de malheurs, des histoires vraies pas joyeuses mais l'intérêt de ce projet, c'est que notre rôle ne se limite pas à conter des réalités dramatiques, nous voulons agir, apporter des solutions, avoir le plus d'impact possible. Ce projet vaut par son côté interventionniste, sinon, autant rester chez soi à regarder des films d'horreur!

Océane PLOCKYN